

ARCHIVE

ven. 9 octobre 2020  
par [http://spip.php?auteur232](#)  
popularité : 0%

# PAS TOUCHE AUX CAMARADES

CÉCILE

ALADIN

SYLVIE

SANDRINE

12  
—  
10



**Rassemblement devant la DSDEN  
de Digne-les-Bains  
mercredi 14 octobre à 14h30**

comme ailleurs. Nos organisations se sont adressées au ministre dans ce sens.

**Nous affirmons notre soutien au rassemblement organisé à Poitiers le 12 octobre à 13 heures pour la première journée de convocation de nos collègues.**

**Nous appelons les personnels à se rassembler mercredi 14 octobre, à 14h30 devant la DSDEN de Digne-les-Bains pour réaffirmer cette solidarité avec nos collègues et manifester notre indignation collective face à cette utilisation de l'appareil répressif institutionnel pour faire taire nos revendications et toute opposition à la doctrine gouvernementale, en particulier syndicale.**

**Nous appelons enfin les personnels à montrer leur solidarité par tous les moyens (prises de positions, motions, campagnes de communication) qui leur sembleront utiles.**

**Nos organisations syndicales persistent à revendiquer l'abrogation des réformes du baccalauréat, des E3C et du lycée.**

**Nos organisations syndicales exigent le respect intégral des libertés syndicales.**

Digne-les-Bains, 4 octobre 2020

## COMMUNIQUE INTERSYNDICAL

**Halte à la répression anti-syndicale à Melle (79) !**

**Mobilisons-nous à Digne-les-Bains le 14 octobre à 14h30 devant la DSDEN !**

Nos collègues de Melle (79), mis·es en cause pour leur participation à des rassemblements contre la mise en place des E3C, passent en Conseil de discipline les 12, 13, 14 et 16 octobre. Ce ne sont pas trois, mais quatre collègues qui sont convoqué·e·s à des conseils de discipline : l'acharnement anti-syndical est encore monté d'un cran.

À Poitiers, les personnels de l'Éducation se sont mobilisés à plusieurs reprises, le 10, 11 et 12 mars, le 24 juin puis le 16 juillet, devant le rectorat de Poitiers, pour soutenir les trois collègues et demander l'abandon immédiat des poursuites et des sanctions ; de plus, une large campagne nationale de soutien a porté les faits à la connaissance de l'opinion publique et de tous les personnels.

Le droit de revendiquer, de se réunir, de manifester ne sont pas négociables. Dans bon nombre d'académies, des enseignantes et enseignants, des militantes et militants syndicalistes, se sont vus inquiété·e·s et poursuivi·e·s pour fait de grève. La répression doit cesser.

Nos organisations exigent l'abandon immédiat des procédures disciplinaires engagées contre nos camarades de Melle, et exigent l'arrêt total de la répression anti-syndicale et des mesures et procédures engagées contre tous les personnels ayant participé à des actions syndicales contre les réformes et le Bac Blanquer, à Melle

